UN ÉTABLISSSEMENT
PUBLIC AU SERVICE
DES FONTENAYSIENS

régie du chauffage urbain
fontenay-sous-bois

Accompagner abonnés et usagers vers plus de maîtrise de l'énergie









Partenariats

- **Collaborations externes :** Amicales des locataires - Conseils syndicaux - Gestionnaires des bâtiments alimentés par le réseau - Exploitants des installations secondaires – Agence locale de l'énergie (MVE)

- **Collaborations internes :** Direction des Services techniques (Bâtiments) - Service Habitat logement – Chargé de mission Développement Durable - Responsables des sites communaux.

Constat initial

- **Augmentation des charges de chauffage liée aux prix des combustibles**

- **Système des quotas de CO_2 :** les excès de certains pèsent sur la facture énergétique de tous

- **Existence de nombreux gisements d'économie d'énergie :** absence de réduits de nuit, non optimisation de la conduite des installations existantes, défaut d'entretien, situation d'inconfort, manque de réactivité

- **Information cloisonnée :** dialogue quasi-inexistant entre les différents acteurs de la chaine chauffage sauf en cas de crise sévère (exemple hausse des prix en 2008)

Actions

- **Multiplication des rencontres**
- **Contrôle sur le terrain**
- **Alerte** en cas de constat d'une dérive anormale des consommations de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire
- **Partage de l'information** : création d'outils d'information et de mobilisation

Partage de l'information

- **Rencontres** regroupant la régie, le gestionnaire d'immeubles, les représentants des locataires ou copropriétaires, en y associant selon la volonté du gestionnaire, l'exploitant secondaire.

- **Communication simultanée des informations** aux gestionnaires d'immeubles et aux représentants des usagers

- **Réactivité, disponibilité et précision** dans les réponses apportées aux usagers et abonnés

- **Bilan annuel individualisé par sous-station**

- **Formalisation d'un diagnostic** partagé sur le comportement thermique du patrimoine bâti raccordé (prestation confiée à B.E.T.)

Alerte, contrôle et responsabilisation

- **Alerte** des exploitants des installations secondaires par mails ou fax d'alerte, en cas de constat d'une dérive anormale des consommations de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire, pour leur permettre d'intervenir immédiatement. La régie s'assure en outre que ces interventions ont eu un réel impact sur les consommations.

- **Enquête** de satisfaction auprès des usagers : connaître leur perception du service du service final rendu à l'usager par l'ensemble des acteurs de la filière en rappelant le rôle de chacun

- **Modernisation de la GTC :** Les techniciens de la RCU peuvent à tout moment contrôler le bon fonctionnement de la livraison du fluide primaire et le comportement des régulations "secondaire" en interrogeant les paramètres sur leur téléphone portable de service.

Le bilan annuel individualisé

- récapitulatif des consommations et facturations de l'année par sous-station

- évolution du coût d'un logement type raccordé au réseau

- suivi des consommations sur les 5 dernières années calendaires et leurs émissions de gaz à effet de serre ($C0_2$)

- courbe d'évolution réelle des consommations tenant compte des degrés jours unifiés,

- consommations d'énergie finale moyenne par logement en kWh/m² en comparaison avec l'objet fixé par les pouvoirs publics pour 2020,

Création d'outils ciblés

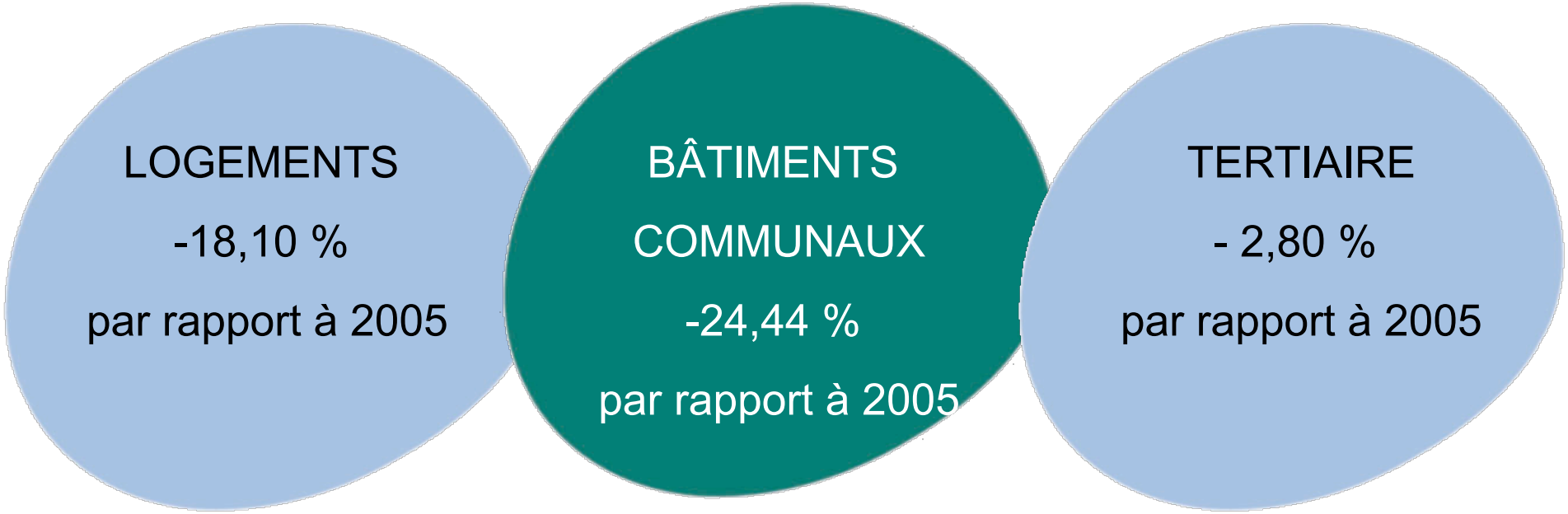
En direction des usagers

- Co-financement et présentation de l'exposition La Maison éCO2nome
- Forum municipal de l'énergie et autres manifestations municipales
- Campagne «Se chauffer futé » en direction des habitants
- Campagne en direction des enfants et adolescents

En direction et avec les gestionnaires d'immeubles :

- Ateliers participatifs avec les habitants dans le cadre de réhabilitations thermiques : animations en appartements témoins en partenariat avec les bailleurs sociaux et la MVE
- Prévu pour septembre 2012 : formation des gardiens d'immeubles

Résultats



Pour les bâtiments communaux et les logements, les actions immédiates permettant une économie sans nécessiter d'investissement significatif devront maintenant être relayées par des opérations de réhabilitations plus lourdes.

Le tertiaire reste un gisement important d'économies nouvelles.

N.B. : Les comparatifs se font pondérés de la rigueur hivernale (Dju) de chaque année calendaire.

Résultats







La campagne de sensibilisation a permis de :

Des liens privilégiés avec les abonnés à partir des dysfonctionnements observés et des solutions apportées pour optimiser l'efficacité énergétique

Une baisse effective des consommations

L'amélioration du dialogue entre les différents acteurs

Un lien permanent avec les représentants des usagers

L'identification de personnes ressources

La démocratisation du service

RÉGIE DU CHAUFFAGE URBAIN



2 avenue Jean Moulin
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél : 0800 805 025
Courriel : rcu@fontenay-sous-bois.fr

Merci de votre attention